

## La FEF veut moins de pression des CPAS

Les pouvoirs locaux détiennent aussi des leviers de compétences ayant un impact sur l'enseignement supérieur et ses étudiants. Alors que les élections du 14 octobre approchent, la Fédération des étudiants francophones (FEF) a donc fait part de ses attentes face aux futurs élus. Elle a notamment insisté sur la nécessité de lâcher du lest au niveau des CPAS dans les exigences imposées aux étudiants bénéficiaires du revenu d'intégration sociale. *«Les CPAS ont le droit de refuser un choix d'étude posé par l'étudiant bénéficiaire du RIS, et de l'inciter à suivre des études dites porteuses d'emploi»,* explique le président de la FEF Maxime Michiels. Un fait qu'il trouve inacceptable. *«C'est de l'orientation forcée, l'étudiant va se retrouver dans un cursus pour lequel il n'est pas motivé, et c'est l'échec assuré»,* dit-il. Selon lui, compte tenu du taux d'emploi des bénéficiaires d'un diplôme du supérieur (18% plus élevé que ceux qui ont un diplôme du secondaire), faire des études supérieures est déjà une garantie suffisante de décrocher un job, quelle que soit la filière choisie. La FEF estime aussi qu'il faut supprimer l'obligation d'avoir un job étudiant pour les bénéficiaires du RIS. *«C'est imposé par certains CPAS dans le parcours d'intégration, or c'est discriminatoire et contre-productif. Les étudiants non-jobistes ont 43% de plus de chances de réussir leurs études que les jobistes»,* dit Maxime Michiels. Il réclame aussi la suppression des sanctions menant à une suspension du RIS en cas d'échec. *«Cela ne fait qu'aggraver la précarité de ces étudiants.»* **N.B.**